

Responsable des relations internationales **Zakaria Yahouni**

Contact : Nadia Dehemchi gi.depart-etranger@grenoble-inp.fr

à : DELÉPÉE JULES

Grenoble, le 10 juillet 2024

Le jury de 1^{ère} année, réuni le 4 juillet 2024, a validé votre demande de départ pour études pendant l'année académique 2024-25 selon les conditions ci-dessous :

□ Université d'accueil : **Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne** Pays : **Suisse**

□ Période de l'échange : **S8 envoi 1 sem.**

En ce qui concerne votre scolarité, vous suivrez donc le parcours suivant à Génie industriel:

Pour les départs en S7 :

Dès la fin de votre programme d'études à l'étranger, vous voudrez bien prendre contact avec le service scolarité pour une reprise de cours immédiate à Génie industriel afin de faciliter votre réintégration en 2^e année.

Pour les départs en S8 :

Vous commencerez votre stage IA dès la fin de votre programme d'études à l'étranger (sauf cas particulier et autorisation spéciale).

Programme de cours:

Si vous devez modifier votre programme de cours une fois sur place, vous devrez obligatoirement soumettre au plus vite votre nouveau choix à votre professeur référent pour validation, faute de quoi, les crédits nécessaires pour valider votre période d'études ne seront pas acceptés.

Le nombre d'ECTS à valider pour un semestre en Europe est de 30 crédits ECTS dont 27 crédits ECTS de cours scientifiques obligatoires et 3 crédits ECTS de cours de langue maximum.

Rattrapage

Si vous ne validez pas un cours vous devez nous en informer au plus vite et prévoir votre rattrapage dans l'université d'accueil avant la fin de votre séjour. Veuillez nous contacter immédiatement si un problème de rattrapage se pose.

Résultats :

Vous devrez transmettre dès que possible à Nadia Dehemchi vos notes obtenues dans l'université d'accueil et l'informer de la date à laquelle vous serez en mesure d'envoyer le relevé de notes officiel à l'école.

Réinscription à GI:

Dans tous les cas vous demeurez étudiant de Grenoble INP – Génie industriel et vous devez vous réinscrire et payer les frais d'inscription à GI pour 2024-25.

Consignes à suivre pour la validation du séjour :

Continuer à consulter très régulièrement votre messagerie école. Nous vous rappelons que vous restez étudiant à l'école et que des échanges peuvent être nécessaires pendant votre séjour à l'étranger.

NB : vous vous engagez à renseigner la base élèves aux différentes étapes de votre séjour.

En vous souhaitant un excellent séjour, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nadia Dehemchi



PJ: Coupon réponse ci-dessous à déposer sur la base élèves



2------

COUPON A DEPOSER SUR LA BASE ELEVES AVANT LE 20 JUILLET 2024

NB : Envoyer un email à gi.depart-etranger@grenoble-inp.fr pour confirmer le dépôt du document

Nom: DELÉPÉE Prénom: JULES

Départ pour études à l'étranger en 2024-25

1 - J'ai pris connaissance du document et je m'engage à respecter les consignes.

2 - Je confirme que j'ai validé également les consignes sur la base élèves.

Date: 19/07/2024

Signature:

Si vous souhaitez nous faire part de modifications éventuelles et/ou de vos remarques :